C.D.S info n°101

FEVRIER 1989

Feuille de liaison du
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DU JURA

Rédaction : J.C.FRACHON - Colonne 39800 POLIGNY - Tél.84.37.53.43
Date limite d'envoi des manuscrits pour le n° 102 : 25.04.1989

Q U ' O N S E L E D I S E . . .

Depuis quelques mois, la porte de la Borne aux Cassots (Nevy-sur-Seille) était ouverte en permanence, suite à une fracturation de la serrure, situation à laquelle il convenait de mettre un terme afin de préserver la "cordialité" de nos relations avec la municipalité de Nevy. Le 7 février, j'ai donc procédé avec Michel LANIESSE, que je tiens à remercier pour son aide précieuse, à la pose d'une nouvelle serrure. Une clef est disponible chez M. GUILLON Paul-Louis, à Nevy-sur-Seille.

L. BRESSON

N.D.L.R. : La clef est également disponible chez les responsables du C.D.S.

S P E L E O - S E C O U R S J U R A

1) Exercice de sauvetage (27 novembre 1988) :

Initialement prévu aux gorges de la Langouette, cet exercice départemental a été déplacé à Besain, compte-tenu des conditions météorologiques. Une trentaine de participants ont révisé les techniques d'évacuation, au "Gouffre Pédagogique", en présence de M. BALSIER, Directeur de la Protection Civile du Jura.

2) Sauvetage (18 janvier 1989) :

Son chien "Apache" étant tombé dans un gouffre de 15 m à Supt, un habitant de Chapois prévient la Gendarmerie d'Andelot, qui alerte à son tour le Spéléo-secours (bonne réaction !). Le chien est extrait par R. LIMAGNE, après 4 jours de réclusion forcée et de jeûne (le chien, pas LIMAGNE).

3) Merci au Conseil Général :

Compte-tenu de la situation actuelle des secours spéléo dans le Jura (pas de stock de matériel), nous avions présenté une demande de subvention spécifique au Conseil Général : le Président du C.D.S. a fourni un dossier chiffré (9 820 F) et argumenté, en avril 1988. Une réponse dilatoire nous avait conduits à renouveler cette demande à l'automne 1988. La réponse vient de tomber : 0 franc.

Merci au Conseil Général. Souhaitons pour lui qu'aucun "carton" spéléo ne viendra faire la une des journaux, sinon la presse va se régaler...

4) Exercice de sauvetage (19 mars 1989) :

Exercice départemental : recherches de personne disparue + évacuation. Rendez-vous à 9 h à la salle des fêtes de Saint-Maurice en Montagne (7 km à l'Est de Clairvaux les Lacs).

J.C. FRACHON

AU SUJET DU GOUFFRE DU GROS-GADEAU (Geraise)

Suite à l'alerte du 12 mars et au secours des 14-15 juin 1988 (voir "CDS Info" n° 96 et 97), un rapprochement diplomatique avec les habitants de Geraise s'imposait. Ainsi, le vendredi 17 février, le C.D.S. a présenté à 50 personnes enthousiastes son exposition et un montage diapo plus particulièrement axé sur le gouffre du Gros-Gadeau (salle comble). Conséquence directe de l'engouement du public, le dimanche 19 février a été organisée une sortie dans ledit gouffre avec 4 personnes, dont M. MARAUX, maire de Geraise. Là encore, enthousiasme général, d'où décision d'organiser une autre sortie en étiage, avec cette fois le fond pour objectif.

Note : la commune de Geraise a procédé à un recreusement important du ruisseau se perdant dans le gouffre, celui-ci drainant désormais beaucoup plus efficacement les prés voisins. Il convient donc de se méfier des orages, pouvant provoquer une brusque hausse du débit du ruisseau... dont on connaît désormais les conséquences...

L. BRESSON

A C T I V I T E S D E S C L U B S

1) G.R.S. BESAIN — Info : R. LIMAGNE

* Encadrement de la sortie "diplomatique" du CDS avec le

Conseil municipal de Geraise au gouffre du Gros-Gadeau (L. BRESSON, P. LAFOSSE, R. LIMAGNE). Voir article de L. BRESSON.

* L'aven de Beaumain n'est plus... mais les jeunes des centres de vacances vont bientôt arriver, toujours aussi exigeants. Devant les difficultés évidentes d'organiser des initiations de 3 jours sur Besain sans cette cavité, nous n'avons d'autre choix que d'essayer d'en découvrir une autre !

De longues journées de prospection en janvier et février ont abouti à la découverte d'une vingtaine de cavités nouvelles : malheureusement, aucune ne présente d'intérêt pour l'initiation.

Toute aide d'un autre club sera la bienvenue. Il nous reste quelques mois pour relever le défi ! Mais pas d'illusion, c'est là un défi "sans bourse"...

* Exploration du gouffre Appache, à Supt, profond de 29 m, pour en évacuer un chien (voir rubrique "spéléo-secours Jura").

2) ASSOCIATION SPELEO DE St-CLAUDE Info : R. LE PENNEC

* Conférence à l'Atelier de l'Environnement (Parc Naturel du Haut-Jura) le 21.2.89 : "Secrets du sous-sol jurassien", par R.LE PENNEC.

* Plongée au siphon terminal de la grotte des Foules (St-Claude), par R.LE PENNEC, le 12.2.89.

En 1984, Bébert avait parcouru 70 m, jusqu'à -30, dans une eau très trouble. Le 12.2.89, profitant d'une meilleure visibilité, il a ajouté 45 m, toujours à -30. Suite à voir.

C A R N E T R O S E

Coup double au Spéléo-Club san-claudien : une Marilou est née le 27 janvier chez D. GUYETAND, cependant qu'un Fabienne naissait chez F. JACQUIER le 12 février.

La théorie voulant que les cosmonautes, les scaphandriers et les spéléos ne génèrent que des filles est vérifiée une fois de plus.

Félicitations quand même aux heureux parents !

J.C. FRACHON

L E S P E N S E E S D U J O U R

"Fais du bien à un vilain, il te chie dans Beaumain"

"Un Beaumain vaut mieux que deux tu l'auras"

A F F A I R E B E A U M A I N

L'Aven de Beaumain, à Molain, fait l'objet d'un aménagement pour le tourisme, malgré l'avis défavorable du C.D.S. du Jura. Les principaux arguments à l'encontre de cet aménagement sont les suivants :

* Intérêt négligeable de cette cavité pour le tourisme, situation géopgraphique défavorable, échec commercial très probable.
* Contraintes techniques et financières d'aménagement notoirement sous-estimées par l'auteur du projet.
* Dégradation irréversible du site, et facteur de pollution du karst environnant.
* Disparition d'un site privilégié pour la découverte du milieu souterrain, utilisé depuis des années pour les centres de vacances de la région.

Ces arguments n'ont pas été retenus par l'administration qui, ignorant tout du site et des données propres aux cavernes aménagées, s'est fiée au dossier très schématique du promoteur... L'avenir dira qui avait raison...

J.C. FRACHON

RESUME CHRONOLOGIQUE DES DEMARCHES ENTREPRISES PAR LE CDS DU JURA

16 décembre 1987 :

J.C. FRACHON recueille une information officieuse émanant de la Préfecture du Jura : "on" a vu passer un dossier relatif à un projet d'aménagement de grotte près de Molain.

Janvier 1988 :

R. LIMAGNE, Président du C.D.S., enquête auprès des communes de Molain, Besain et Montrond : aucune n'a connaissance d'un tel projet.

Février 1988 :

R. LIMAGNE reçoit un appel téléphonique anonyme l'informant qu'un dossier concernant l'aménagement de l'Aven de Beaumain a été déposé auprès des services fiscaux à Poligny, de l'ONF et du Comité départemental du Tourisme.

R. LIMAGNE téléphone à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) du Jura qui affirme n'être au courant de rien mais promet de contacter le Comité départemental du Tourisme.

Mars 1988 :

Le CDS Jura envoie un courrier au Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, lui demandant d'intervenir pour pré-

server le libre accès à l'Aven de Beaumain.
Ce courrier restera sans réponse.

12 avril 1988 :
R. LIMAGNE rencontre C. MARECHAL (DDJS Jura) qui l'informe de la réponse du Comité départemental du Tourisme : le dossier existe, le projet est très peu avancé, n'a reçu aucune autorisation, et on est en phase de recherche de financement.

Mai 1988 :
La DDJS reçoit un dossier de demande d'attribution de la bourse "Défi-Jeune" émanant d'I. ROHR, transmet le dossier au CDS Jura et demande un avis au maire de Molain : celui-ci n'est pas au courant du projet !

3 juin 1988 :
R. LIMAGNE adresse une correspondance au Préfet du Jura, affirmant le souhait du CDS de ne pas voir aménager l'Aven de Beaumain. Copie de cette lettre est adressée à la DDAF et aux services fiscaux.

17 juin 1988 :
Le Directeur des services fiscaux du Jura confirme par écrit au CDS Jura qu'une consultation récente du Service des Domaines a porté sur le montant de la redevance susceptible d'être réclamée à un éventuel exploitant de l'Aven de Beaumain.

17 juillet 1988 :
R. LIMAGNE propose par lettre au maire de Molain une réunion d'information du conseil municipal avec le CDS, et réaffirme l'opposition catégorique du CDS au projet.

29 juillet 1988 :
Première confirmation officielle du projet d'aménagement par le Préfet au CDS Jura.

4 août 1988 :
R. LIMAGNE reçoit copie d'un courrier émanant de la DDAF et destiné à la DDJS : aucune demande d'aménagement n'a été formulée à la DDAF, celle-ci souligne d'ailleurs son incompétence en la matière.

5 septembre 1988 :
Le Préfet du Jura invite le CDS Jura à une réunion de l'ensemble des administrations, collectivités et personnes concernées par le projet.

28 septembre 1988 :
Tenue de la réunion à la Préfecture (voir C.R. dans CDS Info n° 99 page 3).

7 octobre 1988

Le CDS Jura reçoit de la Préfecture le CR de la réunion du 28 septembre, dans lequel il est demandé aux spéléologues et F. GAUTHIER (auteur du projet d'aménagement) "de se rapprocher afin de déterminer si une utilisation commune est envisageable".

5 novembre 1988 :

Signature d'une convention entre le CDS Jura et F. GAUTHIER.

14 novembre 1988 :

Le CDS Jura adresse copie de la convention au Préfet du Jura en précisant "qu'il s'agit d'un pis-aller et non d'une collaboration volontaire".

* * *

On peut tirer de ce récapitulatif quatre conclusions :

* A aucun moment il n'a été débattu de l'opportunité d'aménager l'Aven de Beaumain (sa valeur touristique), les administrations concernées se basant uniquement sur les impressions de F. GAUTHIER.

* Les administrations étaient en contact avec F. GAUTHIER dès le début du projet, mais aucune ne prit soin de consulter le CDS Jura.

* La convention a été signée sur injonction de la Préfecture du Jura, et non par collaboration volontaire du CDS Jura.

* Les remarques énoncées par le CDS Jura lors de réunion du 28 septembre en Préfecture sont en train de se vérifier ; par exemple l'impossibilité d'installer un escalier en spirale dans le puits (l'entrée du gouffre a été dynamitée).

* * *

Il serait donc à l'avenir fortement souhaitable pour tout le monde qu'en cas de nouveau projet d'aménagement de cavité dans le Jura, les administrations prennent la précaution de consulter le CDS dès qu'elles en auraient connaissance.

L. BRESSON

D U C H A N G E M E N T A U C . D . S . D U D O U B S

J.J. COMPAGNON, qui présidait le CDS du Doubs, vient de laisser sa place à D. MOTTE (10, rue Sur le Quint 25110 BAUME-LES-DAMES).

D'autre part, nos voisins publiaient une feuille de liaison calquée sur la nôtre ("CDS INFO 25"). Or, après quelques mois de régularité, cette circulaire a pratiquement disparu en 1988 (1 seul fascicule). On nous promet une renaissance à compter de mars 1989.

J.C. FRACHON

L I G U E S P E L E O D E F R A N C H E - C O M T E

La Ligue Spéléo de Franche-Comté a tenu son Assemblée générale à Vesoul (Haute-Saône), le samedi 4 février 1989. Primitivement prévue pour être une "fête" de la spéléo, sous l'égide de nos collègues haut-saônois, cette réunion s'est révélée morne et sans attrait : absence de spéléos locaux, inorganisation totale, mais que fait donc le CDS 70 ?

Ont été élus à cette occasion :

* Membre du Comité Directeur (à la suite de la démission d'un membre) : Damien GRANDCOLAS (unanimité).
* Commission Secours (démission de P. PELAEZ) : Jean-Marie FROSSARD (unanimité).
* Publications (démission de R. LIMAGNE) : Sylvie VETTORATTO (unanimité moins 1 voix).

En l'absence de candidat à la présidence de la Commission "Protection du Karst", il est décidé de maintenir le rattachement à la la Commission Scientifique (resp.: Pascale LAFOSSE).

J.C. FRACHON

S P E L E O - S E C O U R S F R A N C H E - C O M T E

1) P. PELAEZ ayant souhaité être déchargé de cette fonction, c'est Jean-Marie FROSSARD qui a pris la charge de "Correspondant Régional" Franche-Comté du Spéléo-Secours Français (4, av.St-Valbert 70400 HERICOURT).

2) Quelques dates à retenir :

* 18-19 mars 1989 : exercice de sauvetage du Comité Spéléo d'Ile de France à la Baume de la Favière (39 - Arsure-Arsurette)
* 19 mars 1989 : exercice du SSF Jura à St-Maurice-en-M.
* 8-9 avril 1989 : rencontre explosifs du SSF Doubs à Héricourt (Haute-Saône)
* 23 avril 1989 : exercice du SSF Doubs au gouffre d'Ouzène (25 - Tarcenay)
* 6-8 mai 1989 : exercice pompage-désobstruction du SSF

Doubs à la perte de la Vieille-Folle.(25 - Déservillers)
* 17-18 juin 1989 : exercice régional de secours à la rivi^\ la perte de la Vieille-Folle (25 - Déservillers)
* 17-18 juin 1989 : exercice régional de secours à la rivière de la Chatelaine (39 - Ney)

J.C. FRACHON

S P E L E O - S E C O U R S S U I S S E

ATTENTION ! Le numéro d'alarme du spéléo-secours suisse vient de changer. Désormais ce numéro, unique et atteignable 24 heures sur 24 (REGA = Garde aérienne suisse de sauvetage), sera le 01 383 11 11 (depuis la France : 19-41-1 383 11 11).

R. WENGER

L U P O U R V O U S

Fruit de la Passion nº1-1988
Bulletin des "Spiteurs Fous" 12 A, route de Lyon 25720 BEURE

Ce bulletin de 82 pages, d'une belle tenue, présente les travaux du club, dont on retiendra surtout une étude sur la grotte de la route de Morre (25 - Besançon) longue de 453 m, et une autre sur la grotte du Folaven (25 - Saraz), profonde de 168 m.

Nouveau-né d'une série que nous souhaitons riche et régulière, ce bulletin devrait figurer dans la bibliothèque de tout spéléo franc-comtois.

J.C. FRACHON

TABLE DES MATIERES DE C.D.S. INFO

En raison de l'abondance des informations contenues dans ce fascicule, la suite de la table des matières parue dans le nº 100 paraîtra ultérieurement.

N O U V E L L E S P E N S E E S D U J O U R

"Jeu de Beaumain, jeu de vilains"
"Tiens ! Voilà du Beaumain, voilà du Beaumain, voilà du..."